



Contrôle abusif d une assistante sociale

Par **everest33**, le **27/11/2015** à **03:48**

Bonjour,rrnrEtant au RSA depuis Avril 2015, j'ai demandé un rendez vous avec une assistante sociale pour avoir une aide de 60 euro pour finir le mois. Dès mon entrée dans le bureau de la mairie, j'ai trouvé une femme agressive qui m'a demandé mes justificatifs bancaires et après, vérification de sa part. Ayant acheté du bois de chauffage à mon voisin, je n'ai pu justifier du retrait en espèces car, sans facture, cette assistante sociale a menacé de me dénoncer pour faire supprimer mon RSA ! le fait de ne pouvoir montrer la preuve de mon achat. Elle a fait une photocopie de mon relevé bancaire et elle a refusé l'aide demandée.rrnrDonc ma question, si vous le permettez, avec un RSA a t'elle le droit de contrôler mes achats du mois ?rrnrMerci pour votre réponse.rrnrCordialement.

Par **morobar**, le **27/11/2015** à **09:05**

Bonjour,rrnrSi vous voulez obtenir l'aide de quelqu'un , vous devez forcément répondre aux éventuelles conditions qui vous seront indiquées.rrnrCette aide n'est pas un droit, mais une libéralité.rrnrDans le cas présent l'assistante a voulu contrôler la nécessité d'une dépense important relativement au budget disponible.

Par **everest33**, le **27/11/2015** à **10:09**

Merci pour votre réponse